AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-5-67 642063

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE
(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE,

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71
C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 80
Supplément 1

24 MAI 1967

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Le nombre des périthèces susceptible de libérer des ascospores a nettement diminué. La végétation évolue moins rapidement. Mais de nouvelles taches devraient apparaître incessamment et d'autres sont attendues pour la fin du mois. En conséquence, un nouveau traitement devra être appliqué dès réception du présent bulletin.

INFORMATIONS

- ACARIENS : Les premiers oeufs d'été ont été déposés en secteurs chauds. Dans le cas d'intervention, il est donc préférable d'utiliser un acaricide spécifique ou un produit mixte efficaces contre les formes mobiles et les oeufs.
- PUCERONS : Foyers relativement nombreux de P. vert, P. cendré, P. noir...
- PSYLLES : Dans les secteurs très infestés l'année dernière, pontes très importantes. Surveiller soigneusement les éclosions afin d'intervenir en temps opportun.
- CHARANCONS : Activité toujours notable dans certains vergers.
- MOUCHE DE LA CERISE : Appliquer un traitement dès réception avec un produit à base de D.D.T. Ce traitement pourra être reculé d'une semaine dans le cas d'emploi des autres produits cités dans la liste, ces derniers ayant une action en profondeur. Les délais d'utilisation sont de 15 jours, exception faite du Phosphamidon et de l'Endothion (21 jours) et du Diméthoate et du Formothion (7 jours).
- OIDIUM DU POMMIER : Taches sur jeunes feuilles. Poursuivre la lutte.
- ANTHRACNOSE DU CERISIER : Effectuer un traitement sur les variétés sensibles avec un produit organocuprique ou un organique de synthèse.
- VER DES FRAMBOISES (Byturus). En cas de présence d'adultes, utiliser D.D.T. ou Parathion avant floraison.

CULTURES LEGUMIERES

- TEIGNE ET THRIPS DU POIREAU : Dégâts sur porte-graines.
- MOUCHE DE L'OIGNON : Pontes récentes.
- PEGOMYIE sur Epinard et Betterave potagère : Dégâts généralement peu importants et pontes faibles. N'intervenir qu'en cas d'attaque sensible. Utiliser un des produits conseillés contre la Mouche de la betterave en tenant compte des restrictions de la législation (Bulletin N° 79).
- MOUCHE DU CELERI : Dégâts depuis le 15 mai (produits les mêmes que contre Pégomyie sur épinard).
- CRIOCERE DE L'ASPERGE : Pontes récentes.
- PUCERONS : Pucerons sur de nombreuses cultures légumières : artichaut, chou, haricot, persil, salade... Pour les produits tenir compte de la législation (Bulletin N°79).

D 156

GRANDES CULTURES

- CONCOURS MILDIOU : Le concours pour la détection des premières taches de Mildiou est ouvert. Adresser les échantillons entre deux buvards humides et préciser : lieu de prélèvement, date, situation du foyer, variété et date de plantation.

- PEGOMYIE ET PUCERONS SUR BETTERAVES : Dégâts de Pégomyie généralement faibles et localisés aux premières feuilles. Nouvelles pontes peu importantes. Colonies de pucerons noirs et verts dans la plupart des cultures. Choisir de préférence un produit efficace à la fois contre Pucerons et Pégomyie, contre laquelle un traitement spécial, sauf exception, ne se justifie pas.
- MELIGETHES sur Colza de printemps : Surveiller les cultures les plus en avance où les boutons floraux sont déjà formés.
- ANTHRACNOSE DU HARICOT : Intervenir au stade 2 feuilles étalées (très important). Utiliser : Thirame, Captane, Manèbe, Mancozèbe, Zinèbe, Phaltane, aux doses triples de la normale.

RAPPELS : Thrips du pois. Mouche du chou. Didymella du framboisier.

L'Ingénieur et l'Agent Technique chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BERGER

Dernière note : Bulletin 80 du 11 mai 1967.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer 93 - Montreuil-sous-Bois.